

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION SERVICE MAGNETIS

PREAMBULE

FINESIME, SARL au capital de 15.000 €, immatriculée au RCS de Paris 529 713 869 a développé et commercialise un service de call-tracking, commercialisé sous le nom MAGNETIS, à destination de professionnels, permettant de mesurer la performance des ciblage publicitaires et la prise de contact en comptabilisant le nombre d'appels entrants en fonction des différents supports de publicité.

1 DEFINITIONS

Les termes commençant avec une majuscule ont, soit la définition qui leur est donnée directement dans le texte, soit la définition ci-après :

Client: Personne physique agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou morale ayant souscrit un abonnement au Service.

Identifiants: Désigne l'adresse email renseignée par le Client lors de son abonnement et le mot de passe du Client (attribué par MAGNETIS initialement et modifiable ensuite par le Client) permettant l'accès à l'Interface. Il y a un compte par Client.

Contrat: Désigne les CGU, et, le cas échéant, leurs annexes, les conditions particulières de l'abonnement choisies ou modifiées par le Client sur le formulaire en ligne, et tout avenant qui pourrait intervenir entre les parties, étant entendu que les présentes ne peuvent être modifiées que par voie d'avenant signé par les parties.

Données: Désigne l'ensemble des données du Client de toute nature transmises à MAGNETIS qui sont nécessaires à la fourniture du Service et pour lesquelles le Client a obtenu toutes les autorisations nécessaires de la part de toute personne concernée.

Interface: Désigné l'espace personnel accessible par Internet par le Client sur le Site permettant de visualiser le journal d'appels entrants, d'accéder aux statistiques et d'affecter une fonctionnalité au(x) numéro(s) de téléphone.

Services : Désigne le service proposé par FINESIME sous le nom MAGNETIS décrit à l'article 2.

Site : Désigne le site internet de MAGNETIS accessible à l'adresse www.magnetis.fr

Paraphe Client :

1 OBJET

- 1.1** Les présentes conditions générales d'utilisation (les « CGU ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles MAGNETIS fournit le Service au Client.
- 1.2** La validation de l'abonnement sur le Site et/ou l'utilisation du Service emporte l'adhésion pleine et entière par le Client des CGU. Les CGU prévalent sur tout autre document tel que toutes conditions générales d'achat du Client et tout document publicitaire ou marketing de MAGNETIS.
- 1.3** Toute prestation non prévue au Contrat et réalisée par MAGNETIS pour le compte du Client fera l'objet d'une facturation distincte aux tarifs de MAGNETIS alors en vigueur.

2 DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

2.1 Description générale du Service

Le Service consiste en la fourniture d'une solution permettant de mesurer la performance des ciblage publicitaires et la prise de contact en comptabilisant le nombre d'appels entrants en fonction des différents supports de publicité.

Pour ce faire, MAGNETIS :

- met à la disposition du Client un ou plusieurs numéros de téléphone / lignes au Client,
- paramètre ou permet le paramétrage de la redirection des communications téléphoniques vers un numéro renseigné par le Client.
- met à la disposition du Client l'Interface permettant de consulter la liste des appels reçus par numéro et des fonctionnalités d'alerte et de suivi

Le Service inclut également des options qui varient en fonction du forfait d'abonnement choisi par le Client que ce dernier peut choisir lors de l'abonnement ou modifier en cours d'abonnement via le Site. Ces options incluent un service de répondeur, de serveur vocal interactif, de liste d'attente, ou de renvoi d'appels vers un autre numéro.

Les appels à destination des numéros fournis par MAGNETIS sont soumis uniquement à la grille tarifaire de l'opérateur de l'appelant.

2.2 Conditions liées au numéro de téléphone

Les numéros de téléphone français sont exclusivement réservés au Client établi en France métropolitaine. Toute redirection devra se faire sur un numéro situé dans la même zone et qui n'est pas surtaxé. Le Client pourra perdre le numéro de téléphone mis à sa disposition en cas de redirection vers un numéro situé dans une zone différente. Conformément à la réglementation, tout numéro mis à la disposition du Client ne peut être ni cédé, ni vendu, ni faire l'objet d'une portabilité ni d'un droit de propriété intellectuelle. Il ne peut être considéré comme définitivement attribué au Client, MAGNETIS ne faisant que le mettre à la disposition du Client dans le cadre du Service. En outre, MAGNETIS peut être contrainte de modifier le numéro notamment à la suite d'une décision rendue par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dans le cadre de la gestion du plan de numérotation.

Paraphe Client :

Le Client peut choisir depuis son Interface la fonctionnalité qu'il souhaite attacher à ses numéros de téléphone à savoir (i) La réception d'appels téléphoniques entrants ; (ii) l'accès au répondeur téléphonique, auquel cas les messages vocaux sont convertis au format MP3 et transmis au Client à son adresse email connue par MAGNETIS, ou si le Client a souscrit à cette option, la redirection vers un autre numéro.

2.3 Modification et évolution du Service

MAGNETIS a la faculté de faire évoluer et de modifier le Service sur ses modalités techniques et matérielles d'accès au Service ainsi que les fonctionnalités proposées sans que cette évolution ne constitue une gêne excessive pour les Utilisateurs ou constitue une modification substantielle du Service.

S'agissant d'un service en mode SaaS, ces modifications seront applicables dès mise en ligne. La première connexion du Client au Service après l'entrée en vigueur des modifications du Service entraîne leur acceptation par le Client.

Toutefois, MAGNETIS pourra proposer des améliorations de fonctionnalités existantes ou des nouvelles fonctionnalités non comprises dans l'abonnement du Client qui pourront être facturées en sus.

3 MODALITES DE L'ABONNEMENT AU SERVICE

L'abonnement au Service s'effectue en ligne sur le Site. Le Client doit créer un compte client en remplissant un formulaire en ligne prévu à cet effet lors du processus de commande en ligne ou se connecter à partir de son compte déjà existant. Le Client s'assure que les informations renseignées le concernant sont exactes. Lors de la création de son compte, un mot de passe est généré par MAGNETIS et est adressé par email au Client. Le Client est ensuite invité à modifier son mot de passe lors de sa première connexion sur le site s'il le souhaite.

Pour l'abonnement à un numéro de téléphone, le Client devra adresser à MAGNETIS tout document qu'elle pourrait lui demander.

4 CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

Le Service est en principe disponible et accessible, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, y compris les dimanches et jours fériés à l'exception des périodes de maintenance ou d'un cas de force majeure. Toutefois, il appartient au Client de s'assurer qu'il dispose d'une part, d'une connexion internet avec un débit lui permettant d'accéder au Site et d'autre part d'une ligne téléphonique fonctionnelle et du matériel nécessaire pour la réception des appels.

En outre, le Client doit (i) prendre des dispositions pour favoriser le trafic de la voix, de manière à limiter les risques d'altération de la qualité du service de téléphonie lors de l'utilisation de sa connexion notamment pour naviguer sur le réseau Internet, la consultation de sites, le téléchargement de fichiers... (ii) veiller à ne pas utiliser d'applications nécessitant une forte consommation de bande passante telles que téléchargements, logiciels Peer-to-Peer... et (iii) à utiliser des équipements de télécommunication conformes à la réglementation en vigueur.

Paraphe Client :

5 OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à se conformer à ses obligations au titre de la Loi Informatique & Liberté et notamment de déclaration du traitement de données personnelles qu'il réalise avec le Service auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.) et à mentionner et publier les numéros de déclarations correspondant sur ses supports.

Le Client s'engage à veiller à informer les personnes de leurs droits et à respecter les droits des personnes dans le cadre de ladite Loi. Le Client est seul responsable de la sécurité de son système d'information, des intrusions frauduleuses et du possible détournement d'informations stockées dans les systèmes.

Le Client s'engage à communiquer et à justifier à MAGNETIS de l'ensemble des informations le concernant ainsi qu'à procéder à leur mise à jour régulièrement.

Le Client s'engage à utiliser le Service conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il s'interdit d'utiliser le Service en relation directe ou indirecte avec des activités contraires à la Loi ou aux bonnes mœurs.

Le Client reconnaît que MAGNETIS peut être amenée (i) à lui transmettre des recommandations techniques visant à améliorer la qualité du Service et/ou sa sécurité et s'engage à ce titre à se connecter régulièrement à son Interface ainsi qu'à consulter sa messagerie électronique correspondant à l'adresse email renseignée et (ii) dans le but d'améliorer la qualité du Service, à effectuer des interventions techniques sur ses infrastructures susceptibles d'altérer le bon fonctionnement du Service ou de le suspendre pour une durée limitée. MAGNETIS fera ses meilleurs efforts pour informer préalablement le Client des modalités de l'interruption du Service ainsi que la durée estimée de la coupure du Service.

Le Client s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à la non divulgation ou utilisation illicite de son mot de passe remis confidentiellement par MAGNETIS et permettant l'accès à l'Interface. MAGNETIS pourra suspendre ou limiter tout ou partie du Service en cas de non respect par le Client des dispositions du Contrat sans engager sa responsabilité de ce fait.

6 RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du Service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne à laquelle le Client aura donné accès au Service. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte ou le vol du ou de ses Identifiants, une présomption d'utilisation porte à ce titre sur le Client.

Il appartient au Client de signaler à MAGNETIS tout incident technique rencontré lors de l'utilisation du Service conformément aux dispositions de l'article 11 des présentes.

L'usage du Service implique l'utilisation de solutions protégées par le droit de la propriété intellectuelle et propriété de MAGNETIS.

Paraphe Client :

7 OBLIGATIONS DE MAGNETIS

Les obligations souscrites par MAGNETIS au titre du Contrat sont des obligations de moyen. MAGNETIS s'engage à faire ses meilleurs efforts pour mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires au bon fonctionnement du Service, mais ne peut être responsable des prestations dépendant d'autres opérateurs.

Le Client reconnaît que des opérateurs téléphoniques interviennent dans le cheminement des appels. Le Client est averti des aléas techniques inhérents au Service, à l'internet et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, MAGNETIS ne sera tenu responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements du Service en résultant. MAGNETIS n'est pas en mesure de garantir la continuité du Service, exécutés à distance via Internet, ce que le Client reconnaît. En cas de défaillance du Service, MAGNETIS fera ses meilleurs efforts pour (i) notifier au Client la défaillance en cause, en l'informant de sa nature et (ii) remédier à cette défaillance.

8 PROPRIETE DES DONNEES COLLECTEES

Toutes Données et informations collectées via le Service sont la propriété du Client.

En cas de résiliation du Service sauf en cas de faute du Client, celui-ci se verra communiquer la liste exhaustive des contacts et de toutes les informations collectées durant le fonctionnement et l'utilisation du Service uniquement dans le cas où le compte et les lignes sont actifs. Dans le cas où le Client a décidé de mettre en veille la supervision statistique, seule la redirection des appels est assurée dans le cadre du Service.

9 RESPONSABILITE DE MAGNETIS

MAGNETIS ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de préjudice subi par le Client et résultant d'une inexécution par le Client de ses obligations notamment en cas de non-respect de sa part des consignes d'utilisation et de fonctionnement données par MAGNETIS.

La responsabilité de MAGNETIS ne pourra être recherchée en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés,
- force majeure,
- détérioration de l'application due à une attaque par déni de service ou tout autre type d'attaque équivalente,
- mauvaise utilisation par le Client ou par ses préposés des terminaux recevant les appels,
- difficulté incombant au fournisseur d'accès Internet du Client ou aux relations contractuelles entre le Client et ledit fournisseur,
- acheminement de la communication liée à d'autres opérateurs de télécommunications,
- perturbations météorologiques.

La responsabilité de MAGNETIS ne saurait être engagée en raison de la nature ou du contenu des messages ou des informations acheminées par le réseau, ou de toute intervention de tiers, ou encore

Paraphe Client :

de tout événement lié à la non-conformité de l'installation électrique du client, de tout câblage ou réseau wifi.

MAGNETIS ne pourra être tenue responsable du contenu des informations, du son (notamment concernant le serveur vocal interactif ou encore la messagerie vocale), du texte, des images, éléments de forme, Données accessibles sur le(s) site(s) du Client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

En raison de la grande technicité de la conversion des messages de répondeur au format électronique et de leur transmission par courriel, MAGNETIS n'est tenue que d'une obligation de moyen en ce qui concerne l'acheminement des messages sur la boîte de messagerie du Client.

MAGNETIS ne pourra être tenue responsable que pour des dommages directs subi par le Client à l'exclusion des préjudices subis par un tiers ou indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du Service, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image, trouble commercial quelconque, perte de données, de résultats ou d'opportunité commerciale, pour lesquels le Client sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées.

En tout état de cause, le montant des dommages intérêts qui pourraient être mis à la charge de MAGNETIS, si sa responsabilité était engagée, sera limité à 50% des sommes effectivement versées par le Client à MAGNETIS au titre des 12 mois qui précèdent l'évènement à l'origine de la responsabilité de MAGNETIS.

Pour des raisons liées à la sécurité des réseaux et à la qualité des services, MAGNETIS informe le Client qu'elle pourrait être amenée à surveiller le Service. Elle s'engage, le cas échéant, à respecter en toute hypothèse le droit à la vie privée des personnes concernées.

10 FORCE MAJEURE

La responsabilité de MAGNETIS ne sera pas engagée pour tout cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence. La partie affectée par un cas de force majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée par courrier électronique des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce cas de force majeure. Si les effets d'un cas de force majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, le Contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre conformément à l'article 15 « Résiliation ».

11 ASSISTANCE

MAGNETIS met à la disposition du Client un support technique :

- sur le Site via le formulaire « contact »
- ou par téléphone aux numéros de téléphone indiqués sur la page <http://www.magnetis.fr/contact> du lundi au vendredi les jours ouvrés de 8h30 heures à 19h30 heures (l'assistance utilisateur est limitée à 1h par mois et par Client).

Paraphe Client :

Le Client peut signaler tout incident technique par en adressant un email à l'adresse contact@magnetis.fr ou par téléphone.

12 FACTURATION

12.1 Abonnement selon forfait

Le Service est payable par le Client sous la forme d'un abonnement mensuel selon un des forfaits proposés par MAGNETIS correspondant à une configuration technique définie.

12.2 Frais de mise en service

L'abonnement au Service suppose le paiement de frais de mise en service correspondant à la configuration du compte, de l'Interface et à la configuration du routage des appels vers le Client. Les frais de mise en service sont payables lors de l'abonnement. .

12.3 Options complémentaires

Le Client peut choisir de souscrire des options complémentaires qu'il pourra associer au forfait choisi. Celles-ci pourront faire l'objet d'une facturation à l'installation ou mensuelle selon les cas.

13 TARIF, PAIEMENT ET DELAI DE PAIEMENT ET DE RENOUELEMENT

13.1 Tarif / Prix

Les prix du Service est fonction du forfait choisi par le Client parmi les différents forfaits proposés par MAGNETIS établis en fonction de la nature des prestations fournies. Les prix sont consultables en ligne sur le Site et sur demande auprès de MAGNETIS par email contact@magnetis.fr.

Les prix s'entendent hors taxes et sont payables en euros.

MAGNETIS se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le Client par email ou par un avertissement en ligne sur le Site un mois à l'avance si les nouveaux tarifs sont moins favorables au Client. Suite à cette information le Client sera libre de résilier le contrat, dans les conditions précisées dans l'article 17 des présentes. A défaut, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats en cours.

MAGNETIS se réserve le droit de facturer, sans délai, toute nouvelle taxe réglementaire, administrative ou légale ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

Concernant la partie téléphonie du Service, les tarifs n'incluent pas d'émission d'appels et se limitent, afin de répondre aux objectifs de la prestation, à la redirection d'appels. La redirection vers un mobile en France n'est pas prise en charge et est facturée au tarif de 0,10€ HT/min. Pour les redirections vers l'international, elles sont facturées aux conditions tarifaires spécifiques pour le pays qui sont consultables à l'adresse <https://www.magnetis.fr/tarifs-fixes-mobiles-par-pays>.

Paraphe Client :

13.2 Modalités de Paiement

Le prix dû au titre du forfait choisi pour le mois en cours est payable en fin de mois pour le mois écoulé par prélèvement SEPA sauf accord particulier. Les frais de mise en service sont facturés en sus lors de l'abonnement et sont payables sauf accord particulier par virement ou carte bancaire.

13.3 Conséquences d'un retard de paiement

Tout défaut de paiement ou impayé (annulation du paiement par carte, défaut de provision et/ou rejet par notre banque suite à un paiement par prélèvement...) sera considéré comme un retard de paiement.

Le défaut total ou partiel de paiement au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable (i) l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat et (ii) la possibilité de suspendre tout ou partie du Service jusqu'au paiement complet des sommes dues par le Client sans préjudice pour MAGNETIS d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article RESILIATION.

En outre, en cas de retard de paiement, MAGNETIS pourra réclamer le paiement de pénalités de retard au taux de la BCE majoré de 7 points de pourcentage ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) €; et les frais réels en cas de frais de recouvrement exposés supérieurs à cette indemnité forfaitaire. Cette pénalité est calculée sur le montant HT des sommes impayées et court à compter de la date d'échéance de la facture sans mise en demeure préalable.

13.4 Informations sur les factures

MAGNETIS tient à la disposition du Client, pendant une durée de 12 mois à compter de l'établissement de la facture, le relevé des communications et les informations sur les prestations facturées.

14 DUREE DU CONTRAT

Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée, sans durée minimum d'engagement. Il peut être résilié en ligne ou par email à tout moment étant entendu que tout mois commencé est dû.

La résiliation sera effective après réception par le Client d'un email de confirmation de résiliation envoyé par MAGNETIS. Le Client peut également décider de supprimer qu'une partie des Services par exemple en supprimant du Contrat certains numéros. Dans ce cas, le service sélectionné ne sera pas renouvelé à l'issue du mois en cours au moment de la demande formulée par le Client. Le Contrat se poursuit tant que des Services sont encore en cours et ce, même si le Client a résilié l'utilisation de tous les numéros.

15 RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

Le Contrat peut être résilié à tout moment avec un préavis de 7 jours en cas de non-respect par le Client de l'une quelconque de ses obligations prévues aux présentes.

Le Client peut demander la suspension du Service pour une période limitée. Dans ce cas, la somme de (2) euros par mois pour chaque numéro de téléphone est facturée au Client. Dans ce cas, la

Paraphe Client :

réception des appels est maintenue mais les statistiques ne sont plus disponibles via l'Interface ni les rapports statistiques reçus par email.

En cas de résiliation du Contrat et/ou de l'abonnement à certains numéros, la diffusion des numéros résiliés doit cesser sans délai et les supports du Client doivent immédiatement être mis à jour en conséquence. Le Client est informé que les numéros résiliés sont réattribués à d'autres Clients.

16 DONNÉES

Les informations recueillies concernant le Client font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du Service et de l'annuaire. Le destinataire des Données est la société MAGNETIS, offrant la prestation MAGNETIS. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Le droit d'accès peut être exercé en adressant votre demande à : MAGNETIS SARL, 2 bis rue Leroux, 75116 PARIS.

En sa qualité de responsable de traitements le Client s'engage à respecter l'ensemble des obligations qui lui incombent au titre de la Loi « Informatique et Libertés », le Client reconnaissant que MAGNETIS n'intervient qu'en qualité de prestataire de service sous-traitant.

Nonobstant ce qui précède, MAGNETIS pourra utiliser les statistiques anonymisées du Client pour générer des statistiques par secteur, des statistiques de performance et d'utilisation des Services.

MAGNETIS s'engage à préserver l'intégrité et la confidentialité des Données dans le cadre du Service et à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles de nature à empêcher tout accès ou utilisations frauduleuses des données et à prévenir toutes pertes, altérations et destructions des données.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, MAGNETIS met à disposition de ses clients une interface sécurisée basée sur les caractéristiques ci-dessous :

16.1 Collecte des numéros de téléphone des clients et protection des données personnelles

Dans l'utilisation du call-tracking, le numéro de l'appelant est collecté dès qu'il compose les numéros trackés. Il s'agit d'une donnée à caractère personnel qui entre dans le cadre de la RGPD. Ce numéro peut être utilisé pour rappeler un prospect ou un client intentionniste lorsqu'il s'agit d'un appel manqué.

Cependant, par défaut, il n'est pas nécessaire de collecter les autres numéros de téléphone des appelants. Nous avons donc mis en place 3 niveaux de conformité à la RGPD selon vos besoins.

Les deux premiers niveaux conservent la première partie des numéros des appelants afin de générer les statistiques et les regroupements géographiques. Les 4 derniers chiffres masqués permettent de conserver la donnée anonyme. Le journal d'appels, les rapports récurrents et l'API sont impactés par ce paramétrage.

Le dernier niveau conserve l'ensemble des chiffres des numéros des appelants et peut-être utilisé si nécessaire pour des besoins ponctuels en respectant les règles d'utilisation des numéros de téléphone et plus particulièrement l'inscription à la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel.

Paraphe Client :

16.2 Structure informatique et sécurité

Les bases de données chiffrées (algorithme de chiffrement AES-256) et les serveurs MAGNETIS sont hébergés par Amazon Web Services Inc, en France et plus précisément à Paris pour un niveau de sécurité basé sur les exigences les plus élevées. Magnetis et Amazon Web Services Inc ont conclu un Data Processing Agreement signé des deux parties.

MAGNETIS utilise également des outils complémentaires de détection, de protection et de sauvegarde des données via les outils Sucuri et Amazon Web Services Trust Advisor.

MAGNETIS garantit également la portabilité des données à ses clients grâce aux outils d'extraction disponibles dans l'interface en ligne sur www.magnetis.fr.

Pour toute demande relative à la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données MAGNETIS aux coordonnées suivantes : M Alexandre JACQ - 01 85 08 31 99 - delegueprotectiondonnees@magnetis.fr - DÉSIGNATION CNIL du 20/04/2018 - N° DPO-1943.

17 CONFIDENTIALITE

Chacune des Parties s'oblige à tenir et maintenir confidentielles toutes les informations confidentielles y compris les Données qu'elle recevra de l'autre Partie, et notamment à ne pas divulguer les informations confidentielles de l'autre Partie à un tiers quelconque, autre que des employés ou sous-traitants ayant besoin de les connaître ; et n'utiliser les informations confidentielles de l'autre Partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes du Contrat.

Toutes les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles. Leur utilisation en dehors du cadre de cette consultation ou leur divulgation à des personnes extérieures est soumise à l'approbation de MAGNETIS.

18 DISPOSITIONS GENERALES

18.1 De convention expresse entre les parties, le Contrat est régi par et soumis à la loi française. Les litiges de toute nature qui peuvent ou pourront s'élever entre les parties seront portés devant le Tribunal de Commerce de Paris.

18.2 MAGNETIS pourra faire usage de la dénomination sociale, du nom commercial et/ou du ou des logos du Client ou de son groupe à titre de référence commerciale dans le cadre de la promotion de ses activités sur tout support, sauf instruction contraire du Client adressée par e-mail.

18.3 Le fait pour l'une des parties de ne pas notifier à l'autre partie la violation de l'une des dispositions du Contrat n'emporte pas renonciation au droit de se prévaloir de cette violation si elle venait à persister. Le fait pour l'une des parties de ne pas exiger le respect de l'un quelconque de ses droits aux termes du Contrat n'emporte pas renonciation audit droit.

Paraphe Client :

18.4 La nullité ou l'inopposabilité de l'une quelconque des clauses du Contrat n'emporte pas nullité des autres clauses qui conservent toute leur force et leur portée. Cependant, les parties peuvent convenir, d'un commun accord, de remplacer la ou les clause(s) invalidée(s).

18.5 MAGNETIS se réserve la possibilité de confier tout ou partie des Prestations à un ou plusieurs sous-traitants de son choix et dûment sélectionnés par lui ou de transférer le Contrat ou les droits et obligations qui en découlent à un tiers à sa discrétion.

18.6 Toute notification du Client au titre du présent article devra être adressée à MAGNETIS par LRAR.

18.7 MAGNETIS se réserve le droit de suspendre immédiatement le Service pour se conformer à toute décision de justice ou administrative ou pour se conformer à la loi ou encore afin d'éviter tout dommage potentiel sur le réseau.

Dernière mise à jour des conditions générales de vente : 03/05/2018

Pour la société :

Date et lieu :

Nom :

Qualité :

Signature et cachet :

Paraphe Client :